

Conseil municipal du 16 janvier 2016 à Lacropte

Présents :

C.FAURE, M.J.LANCE , F.LADEUIL, R.LESTANG , D.PRIVAT , T. DUFRAIX, V.CELERIER, J.M CHINOUILH, G.BASHFORD, MONTAURIOL P, BAUMANN Jean Luc, BERNARD Jean Luc, FAURE I, CHEVREUX M, KINE M

Absents et excusés : néant

Secrétaire de séance : Isabelle FAURE

Début de la séance à 11 heures

DELIBERATIONS

1/ MAINTIEN DES CLASSES SUR ECOLE LACROPTE

Mme le Maire informe le conseil municipal sur la baisse des effectifs des enfants du RPI Cendrieux/Lacropte. Cette baisse risque d'entraîner la perte d'un poste d'enseignant sur les quatre existants pour la rentrée 2016/2017. Une rencontre a eu lieu avec M. le Maire de Cendrieux et M. ALAYRAC, Inspecteur d'Académie de la Dordogne. M. l'Inspecteur a présenté diverses simulations en fonction de l'évolution et notamment un regroupement avec la commune de LA DOUZE. L'objectif étant de trouver une solution pour conserver les 2 postes sur Lacropte et les 2 postes sur Cendrieux. Après discussion, le conseil municipal reste sur l'avis favorable donné par l'Inspection Académique pour l'année 2014/2015 maintenant les 2 postes sur la commune de LACROPTE, insiste sur le fait que la mise en place d'une garderie et l'attention portée aux enfants dans la situation délicate sont des éléments positifs dans la volonté de garder les 2 classes, qu'au niveau des bâtiments de l'école, les travaux sont réalisés par la CCPVTT et elle est en bon état ; que le terrain de sport et la bibliothèque sont à proximité du groupe scolaire. Ces aspects préservant les deniers publics pour plusieurs années.

2/ DETR 2016

Mme le Maire présente le projet de la Tranche n° 3 concernant le réaménagement de l'actuelle bibliothèque en archives – Office et WC public avec mise aux normes handicapés. Après discussion le conseil autorise Mme le Maire à faire toutes les démarches administratives nécessaires au dossier de demande de subvention.

POINTS

- Un élu propose un devis de remplacement de pneus pour le tracteur d'un montant de 364 €. Achat voté à l'unanimité.
- Recensement des chemins de randonnée par la CCPVTT : le conseil municipal nomme un référent sur la commune
- Discussion sur l'achat d'un hangar pour Atelier municipal

La séance est levée à 12 h 30